

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
DE POINTE A PITRE
30 RUE FREBAULT
97110 POINTE-A-PITRE
TEL. 05 90 89.69.51

RECEPISSE DE DEPOT

A2R
C/O M. ROUSSEAU
Route de Ravine Chaude
97129 Lamentin

V/REF :
N/REF : 2015 B 1359 / 2019-B-448

Le greffier du tribunal mixte de commerce de Pointe à Pitre certifie qu'il a reçu le 15/11/2018,

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 15/06/2017

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Divers

Concernant la société

A2R
Société par actions simplifiée
C/O M. ROUSSEAU
Route de Ravine Chaude
97129 Lamentin

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-448 le 13/03/2019

R.C.S. POINTE A PITRE TMC 814 643 383 (2015 B 1359)

Fait à POINTE A PITRE le 13/03/2019,
LE GREFFIER



S.A.S A2R
Siège Social : ROUTE DE RAVINE CHAUDE 97129 Lamentin
Société par actions simplifiée au capital sociale de 200 euros
RCS POINTE A PITRE 81464338300015

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 17 044 euros de l'exercice de la manière suivante :

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	17 044 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau avant affectation du résultat	0.00 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	17 044 euros
A titre de dividendes aux associés	0 euros
Soit 10 euros par part	
Le solde	17 044 euros

En totalité au compte "Report à nouveau".

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Siège Social : ROUTE DE RAVINE CHAUDE 97129 Lamentin
Société par actions simplifiée au capitale sociale de 200 euros
RCS POINTE A PITRE 81464338300015

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 juin 2017**

L'an deux mille dix-sept,

Le quinze juin

A 15 heures,

Les associés de la SAS A2R, société par action simplifiée au capital de 200 euros, divisé en 20 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, ROUTE DE RAVINE CHAUDE 97129 Lamentin.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur REY Christian possédant 10 parts.

Monsieur KIEFFER Régis possédant 10 parts.

seuls actionnaires de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur REY Christian, président associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2016,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2016 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2016. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Nous vous proposons de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	17 044 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau avant affectation du résultat	0.00 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	17 044 euros
A titre de dividendes aux associés	0 euros
Soit 10 euros par part	
Le solde	17 044 euros

En totalité au compte "Report à nouveau".

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.



S.A.S A2R
Siège Social : ROUTE DE RAVINE CHAUDE 97129 Lamentin
Société par actions simplifiée au capitale sociale de 200 euros
RCS POINTE A PITRE 81464338300015

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 15 JUIN 2017**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2016 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2016.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 17 044 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	17 044 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau avant affectation du résultat	0.00 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	17 044 euros
A titre de dividendes aux associés	0 euros
Soit 10 euros par part	
Le solde	17 044 euros

En totalité au compte "Report à nouveau".

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.



SAS A2R

Route de Ravine Chaude

97129 Lamentin

COMPTES ANNUELS

Exercice du 24/11/2015 au 31/12/2016

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS A2R** relatifs à l'exercice du **24/11/2015** au **31/12/2016**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 27 278 euros

Chiffre d'affaires : 72 396 euros

Résultat net comptable : 17 044 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit .

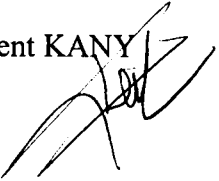
Nous formulons une (des) observation(s) sur le(s) point(s) suivant(s) susceptible(s) d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence de l' (des) observation(s) décrite(s) dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BAIE-MAHAULT
Le 09/11/2018

Signature

Laurent KANY



Etats financiers au 31/12/2016

Bilan

Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2016			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	2 417	1 485	932	
	Immobilisations financières (1)	250		250	
	Total I	2 667	1 485	1 182	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	1 765		1 765	
	Autres créances (3)	10 135		10 135	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	13 629		13 629	
	Charges constatées d'avance	567		567	
Total II		26 097		26 097	
Total général I + II		28 763	1 485	27 278	

Passif

		31/12/2016	
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	200	
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	17 044	
	Provisions réglementées		
Total I		17 244	
Provisions pour risques et charges			
Total II			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	7 952	
	Autres dettes	2 082	
	Produits constatés d'avance		
Total III		10 034	
Total général I+II+III		27 278	
(1) Dont immobilisations financières - 1 an		250	(4) Dont dettes à plus d'un an
(2) Dont créances à plus d'un an			Coût de revient des immobilisations acquises
(3) Dont comptes courants associés débiteurs		9 628	Prix de vente hors TVA des immob. cédées
			2 667

Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros

24/11/2015	13
31/12/2016	mois

mois

Variations	%
------------	---

Actif immobilisé	1 181,51	4,33			1 181,51
Immobilisations corporelles	931,51	3,41			931,51
215500 Outillages industriels	1 116,50	4,09			1 116,50
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	1 300,00	4,77			1 300,00
281550 OUTILLAGES INDISTIELS	(184,99)	-0,68			(184,99)
281820 AMORT.MATERIEL TRANSPORT	(1 300,00)	-4,77			(1 300,00)
Immobilisations financières	250,00	0,92			250,00
275000 DEPOTS CAUTIONNEM. VERSES	250,00	0,92			250,00
Actif circulant	26 096,79	95,67			26 096,79
Créances clients et comptes rattachés	1 765,42	6,47			1 765,42
041D Collectif clients débiteurs	1 765,42	6,47			1 765,42
Autres créances	10 134,52	37,15			10 134,52
040D Collectif fournisseurs débiteurs	127,16	0,47			127,16
409800 RRR A OBTENIR	379,75	1,39			379,75
455001 C/C REY CHRISTIAN	7 460,25	27,35			7 460,25
455002 C/C KIEFFER REGIS	2 167,36	7,95			2 167,36
Disponible	13 629,47	49,96			13 629,47
512000 CREDIT AGRICOLE 6935	13 429,47	49,23			13 429,47
515100 Caisse des Depots et Cons	200,00	0,73			200,00
Charges constatées d'avance	567,38	2,08			567,38
486 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	567,38	2,08			567,38
Total du Bilan Actif	27 278,30	100,00			27 278,30

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	24/11/2015	13	mois	mois	Variations	%
	31/12/2016	mois				
TOTAL I - Capitaux propres	17 244,26	63,22			17 244,26	
Capital Social ou individuel	200,00	0,73			200,00	
101300 CAP.SOUSCR. APPELE VERSE	200,00	0,73			200,00	
Résultat de l'exercice	17 044,26	62,48			17 044,26	
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	10 034,04	36,78			10 034,04	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 951,75	29,15			7 951,75	
040C Collectif fournisseurs créditeurs	7 951,75	29,15			7 951,75	
Autres dettes	2 082,29	7,63			2 082,29	
438630 CONTRIBUTION ZFA	527,00	1,93			527,00	
44551 TVA A DECAISSER	1 489,00	5,46			1 489,00	
445711 TVA COLLECTEE 2.1	36,54	0,13			36,54	
44586 FNP - HONORAIRES COMPTABLES CA	29,75	0,11			29,75	
Total du Passif	27 278,30	100,00			27 278,30	

Etats financiers au 31/12/2016

Compte de résultat

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2016

RESULTAT COMPTABLE	Export	13 mois	0 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)		72 396	
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		1	
Total des produits d'exploitation		72 397	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		466	
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		9 886	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		41 207	
Impôts, taxes et versements assimilés		2 307	
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations		1 485	
Dotations aux provisions			
Autres charges		1	
Total des charges d'exploitation		55 353	
RESULTAT D'EXPLOITATION		17 044	
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices			
BENEFICE ou PERTE		17 044	
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		527	
Réintégrations diverses			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			17 571
Déductions diverses			
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)			

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros

24/11/2015	13
31/12/2016	mois

mois

Variations %

Total des produits d'exploitation	72 397	100,00			72 397
Production vendue Services + Travaux	72 396	100,00			72 396
704001 TRAVAUX A 8.5	31 490	43,50			31 490
704002 TRAVAUX A 2.10	22 645	31,28			22 645
704900 TRAVAUX EXOS	18 262	25,22			18 262
Autres produits	1				1
758000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	1				1
Total des charges d'exploitation	55 353	76,46			55 353
Achats de marchandises	466	0,64			466
6087 FRAIS ACCOIRES SUR ACHATS	466	0,64			466
Achats de matières premières et autres appro.	9 886	13,66			9 886
601000 ACHATS MAT.IERE ET FOURN.	9 886	13,66			9 886
Autres achats et charges externes	41 207	56,92			41 207
604000 ACHATS D'ETUDES ET DE PS	2 845	3,93			2 845
606102 CARBURANTS	3 185	4,40			3 185
606300 ACHAT PETIT MATERIEL	1 079	1,49			1 079
606400 FOURNITURES DE BUREAU	299	0,41			299
613200 LOCATION IMMOBILIERE	4 800	6,63			4 800
613500 LOCATIONS MOBILIERES	6 809	9,40			6 809
613501 LOCATION CONTAINER	300	0,41			300
615500 ENTRET. ET REP/BIENS MOBILIERS	150	0,21			150
615550 ENT MAT TRANSPORT	2 504	3,46			2 504
616000 PRIMES D'ASSURANCE	633	0,87			633
616200 ASS. OBLIGATOIRE DOMMAGE CONST	3 215	4,44			3 215
622600 HONORAIRES	2 159	2,98			2 159
622800 DIVERS	23	0,03			23
623000 PUBLICITE	553	0,76			553
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENT	7 653	10,57			7 653
625700 RECEPTIONS	3 789	5,23			3 789
626000 FRAIS POSTAUX ET TELECOM	1 036	1,43			1 036
627000 SERVICES BANCAIRES	175	0,24			175
Impôts, taxes & versements assimilés	2 307	3,19			2 307
631300 PARTICIP. EMPLOYEUR A LA FPC	1 780	2,46			1 780
631310 CONTRIBUTION ZFA	527	0,73			527
Charges d'exploitation dotation aux amortissements	1 485	2,05			1 485
681120 DOTATION AUX AMORT	1 485	2,05			1 485
Autres charges	1				1
658000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	1				1
Résultat d'exploitation	17 044	23,54			17 044
Résultat de l'exercice	17 044	23,54			17 044

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	24/11/2015	13	mois	mois	Ecart	%
	31/12/2016	mois				
CHIFFRE D'AFFAIRES	72 396	100,00			72 396	
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises	466				466	
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)	(466)				(466)	
Production vendue	72 396	100,00			72 396	
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	72 396	100,00			72 396	
- Achats stockés approvisionnement	9 886	13,66			9 886	
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	2 845	3,93			2 845	
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	59 665	82,41			59 665	
MARGES (Commerciale + Production)	59 198	81,77			59 198	
- Achats non stockés (c)	4 563	6,30			4 563	
- Autres charges externes (c)	33 799	46,69			33 799	
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	20 837	28,78			20 837	
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	2 307	3,19			2 307	
- Autres impôts et taxes						
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	18 530	25,59			18 530	
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	1				1	
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	1 485	2,05			1 485	
- Autres charges de gestion courante	1				1	
RESULTAT EXPLOITATION	17 044	23,54			17 044	
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	17 044	23,54			17 044	
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	17 044	23,54			17 044	

Détail des Soldes Intermédiaires (Vts+Prod)

Etat exprimé en euros

24/11/2015	13
31/12/2016	mois

mois

Variations %

Production de l'exercice + Ventes de marchandises	72 396	100,00		
Achats de marchandises	466			466
FRAIS ACCOIRES SUR ACHATS	466			466
Marge commerciale	(466)			(466)
Production vendue Travaux	72 396	100,00		72 396
TRAVAUX A 8.5	31 490	43,50		31 490
TRAVAUX A 2.10	22 645	31,28		22 645
TRAVAUX EXOS	18 262	25,22		18 262
Production de l'exercice	72 396	100,00		72 396
Achats stockés approvisionnement	9 886	13,66		9 886
ACHATS MAT.IERE ET FOURN.	9 886	13,66		9 886
Achats de sous-traitance	2 845	3,93		2 845
ACHATS D'ETUDES ET DE PS	2 845	3,93		2 845
Marge brute de production	59 665	82,41		59 665
Achats non stockés matières et fournitures	4 563	6,30		4 563
CARBURANTS	3 185	4,40		3 185
ACHAT PETIT MATERIEL	1 079	1,49		1 079
FOURNITURES DE BUREAU	299	0,41		299
Autres charges externes	33 799	46,69		33 799
LOCATION IMMOBILIERE	4 800	6,63		4 800
LOCATIONS MOBILIERES	6 809	9,40		6 809
LOCATION CONTAINER	300	0,41		300
ENTRET. ET REP/BIEIS MOBILIERS	150	0,21		150
ENT MAT TRANSPORT	2 504	3,46		2 504
PRIMES D'ASSURANCE	633	0,87		633
ASS. OBLIGATOIRE DOMMAGE CONST	3 215	4,44		3 215
HONORAIRES	2 159	2,98		2 159
DIVERS	23	0,03		23
PUBLICITE	553	0,76		553
VOYAGES ET DEPLACEMENT	7 653	10,57		7 653
RECEPTIONS	3 789	5,23		3 789
FRAIS POSTAUX ET TELECOM	1 036	1,43		1 036
SERVICES BANCAIRES	175	0,24		175
Valeur ajoutée produite	20 837	28,78		20 837
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	2 307	3,19		2 307
PARTICIP. EMPLOYEUR A LA FPC	1 780	2,46		1 780
CONTRIBUTION ZFA	527	0,73		527
Excédent brut d'exploitation	18 530	25,59		18 530
Autres produits d'exploitation	1			1
PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	1			1
Dotations aux amortissements et provisions	1 485	2,05		1 485
DOTATION AUX AMORT	1 485	2,05		1 485

Détail des Soldes Intermédiaires (Vts+Prod)

Etat exprimé en euros	24/11/2015	13	mois	mois	Variations	%
	31/12/2016	mois				
Autres charges de gestion courante	1				1	
CHARGES DIV.GEST.COURANTE	1				1	
Résultat d'exploitation	17 044	23,54			17 044	
Résultat courant avant impôts	17 044	23,54			17 044	
Résultat exceptionnel						
Résultat de l'exercice	17 044	23,54			17 044	

Etats financiers au 31/12/2016

ANNEXE

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2016
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels		1 117		1 117
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport		1 300		1 300
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		250		250
TOTAL GENERAL		2 667		2 667

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2016
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels		185		185
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport		1 300		1 300
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL		1 485		1 485

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2016		Variations	
				%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances		380		380
TOTAL		380		380

--

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2016		Variations %
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales	527		527
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
TOTAL	527		527

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		567	567
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			567

Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 24112015 et clos le 31122016 Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ SI BME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209⁰ B (entreprises de transport maritime) ☐

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)
Si vous êtes une entreprise établie en France, appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

Adresse du service
ou doit être
déposée cette
déclaration :

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DE BASSE-TERRE NORD
BLACHON
97129

Adresse du déclarant (quand celle-ci est
différente de l'adresse du destinataire) et/ou
adresse du siège social si elle est différente du
principal établissement :

A IDENTIFICATION SAS A2R
Route de Ravine Chaude

Identification du
destinataire 97129 Lamentin

652 Insp. IFU	328965 N° dossier	81464338300015 N° Siret
------------------	----------------------	----------------------------

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Travaux de charpenteSi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐**REGIME FISCAL DES GROUPES**Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %		Bénéfice imposable au taux de 15% et/ou 28%		Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Résultat net de la concession et/ou de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)		Plus-values exonérées art. 238 quinquies	
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		Autres plus-values imposables au taux de 15%		Plus-values à long terme imposables au taux de 9%	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2	Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☒	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines ☐	Pôle de compétitivité ☐		
	Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de reconstruction de la défense art. 44 terdecies ☐		
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	17 571	Plus-values exonérées relevant du taux à 15%		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)Recettes nettes soumises
à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable : Cabinet LAURENT KANY

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA

14 Les Galeries d'IBIS
97122 BAIE-MAHAULT

05 90 98 80 60

A LAMENTIN, le 15/04/2017

Signature et qualité du déclarant

Christian REY

Président

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	.
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)	

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (suite)
(2017)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS A2R**
et Date de clôture de l'exercice **31/12/2016**

H **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 au modèle 2460 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités acquises en vertu de la loi n° 1031 du 30 octobre 1973, majorant les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise		SAS A2R		Route de Ravine Chaude		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		97129 Lamentin					
Numéro SIRET *		8 1 4 6 4 3 3 8 3 0 0 0 1 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		13		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122016			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	2 417	030	1 485	932	
	Immobilisations financières* (1)	040	250	042		250	
	Total I (5)	044	2 667	048	1 485	1 182	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		*
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	1 765	070		1 765	
		072	10 135	074		10 135	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	13 629	086		13 629	
	Charges constatées d'avance *	092	567	094		567	
	Total II	096	26 097	098		26 097	
	Total général (I + II)	110	28 763	112	1 485	27 278	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		200			
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		17 044			
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		17 244				
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		7 952			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		2 082			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		10 034				
Total général (I + II + III)				180		27 278	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	250	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		2 667
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	9 628	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Exercice N clos le
31/12/2016

Exercice N-1 clos le

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2016

Libellé	Montant
Totalisation	

2033B - Divers à déduire
au 31/12/2016

Libellé	Montant
---------	---------

Totalisation

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS A2R**Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISE					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406
	Autres	410		412		414		416
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426
	Constructions	430		432		434		436
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	1 117	444		446
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456
	Matériel de transport	460		462	1 300	464		466
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476
Immobilisations financières		480		482	250	484		486
TOTAL		490		492	2 667	494		496
II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						
		Immobilisations incorporelles	500	502		504	506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514	516	
	Constructions	520		522		524	526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	185	534	536	185
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544	546	
	Matériel de transport	550		552	1 300	554	556	1 300
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564	566	
TOTAL		570		572	1 485	574	576	1 485
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5		
		6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme		
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).						591		
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 16%	long terme 0%
Totalisation								

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS A2R**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises			
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES			III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	
Déficits reportables	984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA		
Déficits de l'exercice	860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
Total des déficits restant à reporter	870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		
			800	☐	

VI DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	3 116
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 627
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer au 31/12/2016

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Totalisation	

Fiche de calcul pour les activités de location ou de sous-location d'immeubles nus et pour les retraitements de valeur ajoutée à reporter sur le 1329 et 1330-CVAE

Renseigner ci-contre le code 1 si vous êtes concernés par cette fiche, 0 pour activer le report sur le cerfa 2033E.

L'utilisation de cette fiche impose que l'imprimé 2033E ne soit pas saisi directement.

=> pour la valeur ajoutée 1329/1330-CVAE ligne SA du 2033E, renseigner 100% en colonne n°2 et saisissez les retraitements nécessaires

=> pour la valeur ajoutée activité de location renseigner le taux, en colonne n°2, à appliquer sur les produits et charges pour l'année considérée, avec possibilité de modifier en colonne n°3 et saisissez les retraitements si nécessaire pour la valeur ajoutée 1329/1330-CVAE ligne SA du 2033E

Désignation de l'entreprise : SAS A2R				
Exercice ouvert le : 24112015 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 13				
I - Production de l'entreprise n°1: 100% n°2: 80,00 % n°3: saisie				
Ventes de marchandises	108			
Production vendue - Biens	109			
Production vendue - Services	141	72 396	57 917	
Production stockée	111			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143			
Subventions d'exploitation reçues	113			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	1		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153			
TOTAL 1	144	72 397	57 917	57 917
Retraitement des produits suivants pour le calcul de la valeur ajoutée à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE (ligne de totalisation SA, ci- dessous)				
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers				
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	466	373	
Variation de stocks (marchandises)	122			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	9 886	7 909	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	29 299	23 439	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1	1	
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135			
TOTAL 2	152	39 652	31 722	31 722
Retraitement des charges suivantes pour le calcul de la valeur ajoutée à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE (ligne de totalisation SA, ci- dessous)				
III - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	32 745	26 196 26 196
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117	27 436	

Désignation de l'entreprise : SAS A2R	Néant ☐	
Exercice ouvert le : 24112015	et clos le : 31122016	Durée en nombre de mois 13
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	72 396
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	1
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	72 397
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	466
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	9 886
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	29 299
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	5 309
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	44 961
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137 27 436
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel *	376	0
dont apprentis	657	0
dont handicapés	651	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	0

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ 1 ⁽¹⁾ Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIREN 81464338300015

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A2R

ADRESSE (voie) Route de Ravine Chaude

CODE POSTAL 97129

VILLE Lamentin

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	20

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ☐ Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique REY Prénom(s) CHRISTIAN
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 10
Naissance : Date 21/11/1967 N° département 64 Commune PAU Pays FRANCE
Adresse : N° Voie CHEZ M. JEAN CLAUDE ROUSSEAU - RTE DE RAVINE CHAUDE
Code postal 97129 Commune LAMENTIN Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique KIEFFER Prénom(s) REGIS
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 10
Naissance : Date 03/01/1961 N° département 88 Commune RAMBERVILLERS Pays FRANCE
Adresse : N° Voie CHEZ M. JEAN CLAUDE ROUSSEAU - RTE DE RAVINE CHAUDE
Code postal 97129 Commune LAMENTIN Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-P 2017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)2/0⁽¹⁾ Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 81464338300015

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A2R

ADRESSE (voie) Route de Ravine Chaude

CODE POSTAL 97129

VILLE Lamentin

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	20

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) ☐ Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Titre (2) ☐ Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**Modèle de l'état à joindre à la déclaration
de résultats par les entreprises nouvelles bénéficiant
des allègements prévus à l'article 44 sexies du CGI (BOI-LETTRE-000230-20140728)**

I - Renseignements concernant l'entreprise nouvelle

Date de création	24/11/2015	Capital : Montant	200	Capital : Nombre de droits sociaux	20,00
Si l'entreprise nouvelle rachète un droit au bail ou des immobilisations utilisées par une autre entreprise ou exerce son activité dans des locaux précédemment occupés par une entreprise, il y a lieu d'indiquer le nom et l'adresse du précédent exploitant.					

Associés (personnes physiques et morales) nom et prénom ou dénomination sociale et adresse			Capital détenu			
			Droits de vote		Droits à dividendes	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
M. REY Christian	Route de RAVINE CHAUDE		10,00	50,00	10,00	50,00
97129 LAMENTIN	FRANCE					
M. KIEFFER Régis	Route de RAVINE CHAUDE		10,00	50,00	10,00	50,00
97129 LAMENTIN	FRANCE					

II - Renseignements concernant les associés personnes physiques de la société nouvelle

Fonctions exercées dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)			
Associés personnes physiques nom, prénom et adresse	Sociétés dénomination sociale et adresse	Fonctions	Activité exercée par la société

**Capital détenu par les associés personnes physiques et les membres du foyer fiscal dans d'autres sociétés
(à servir pour chaque associé personne physique intéressé)**

Sociétés dénomination sociale et adresse	Montant du capital social	Activité exercée par la société	Capital détenu			
			Droits de vote		Droits à dividendes	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage

III - Renseignements complémentaires lorsque la société exerce une activité professionnelle non commerciale

Effectif salarié à la clôture de l'exercice		Durée de présence des salariés au cours de l'exercice	
---	--	---	--